

ASSOCIATION LA CIMADE

**91, rue Oberkampf
75011 PARIS**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023**



*lucien
3 janvier 2024*



Cabinet Hoche Audit
7bis, rue de Monceau
75008 Paris
Tél. 01 42 12 80 50
contact@hoche-audit.fr
www.hoche-audit.fr

A l'assemblée générale de l'association LA CIMADE,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA CIMADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil national.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

- informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 5 juin 2024



Le Commissaire aux Comptes
HOCHE AUDIT
Représentée par Patricia MARTINS

BILAN ACTIF

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	396 997	321 199	75 797	142 646
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	55 930		55 930	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	666 977	535 343	131 634	131 634
Constructions	5 501 972	2 750 502	2 751 470	2 951 332
Installations techn., matériel et outil, ind.				
Autres	787 262	595 979	191 283	137 345
Immobilisations corporelles en cours	47 281		47 281	3 450
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	286 767		286 767	266 349
Autres	83 347	4 500	78 847	77 693
TOTAL (I)	7 826 532	4 207 523	3 619 009	3 710 449
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	79 839	8 796	71 043	65 693
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	30 910	3 413	27 496	18 792
Créances reçues par legs ou donations	6 059		6 059	6 059
Autres	2 064 363	29 000	2 035 363	2 399 028
Valeurs mobilières de placement	2 179 654		2 179 654	147 585
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 969 844		2 969 844	6 030 431
Charges constatées d'avance	38 909		38 909	35 286
TOTAL (II)	7 369 578	41 209	7 328 369	8 702 875
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	15 196 110	4 248 732	10 947 377	12 413 324

BILAN PASSIF

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
	<i>Situation nette (sous total)</i>	
	TOTAL (I)	6 243 075
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL (II)	247 797
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL (III)	1 336 933
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	3 119 573
Ecarts de conversion passif		
	(V)	
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	10 947 377
		12 413 324

COMpte de RÉSULTAT

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	100 136	93 326
Ventes de biens et services	197 599	262 563
Ventes de biens <i>Dont ventes de dons en nature</i>	311 281	297 480
Ventes de prestations de service <i>Dont parrainages</i>	6 576 159	6 367 066
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 391 380	4 129 409
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	1 116 599	1 150 569
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	106	210 940
Mécénats	390 807	213 000
Llegs, donations et assurances-vie	207 333	13 900
Contributions financières	6 944	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	13 298 343
Utilisations des fonds dédiés	12 738 253	
Autres produits		
	13 875 680	13 187 121
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	152 591	175 300
Variation de stock	-5 242	10 994
Autres achats et charges externes	3 847 859	3 834 633
Aides financières	128 278	98 302
Impôts, taxes et versements assimilés	725 621	611 863
Salaires et traitements	5 646 531	5 336 583
Charges sociales	2 606 048	2 513 162
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	401 582	335 989
Dotations aux provisions	246 830	178 902
Reports en fonds dédiés	51 342	16 725
Autres charges	74 241	74 667
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	-577 336
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-448 868
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	72 589	5 405
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 945	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	77 534
		5 405
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 945
Intérêts et charges assimilées	6 475	7 260
Différences négatives de change		3
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	6 475
		12 207
	RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	71 058
		-6 802

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-506 278	-455 670
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		12 028	250 482
Sur opérations en capital		130 726	112 712
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	142 754	363 194
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		18 580	77 031
Sur opérations en capital		29 016	612
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	47 596	77 644
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	95 158	285 550
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôts sur les bénéfices	(VIII)	18 185	617
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	13 518 631	13 106 852
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	13 947 936	13 277 589
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	-429 305	-170 737
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		7 450 073	6 566 540
	TOTAL	7 450 073	6 566 540
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		7 450 073	6 566 540
	TOTAL	7 450 073	6 566 540
	TOTAL	-429 305	-170 737

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 10 947 377,39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -429 305,05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE :

- Baisse sensible des ventes boutiques,
- Haute sensibilité de la masse salariale, notamment du fait d'augmentation des salaires en contexte de forte inflation.
- A la suite du retrait des équipes de la CIMADE dans le cadre du marché de la rétention, le ministère de l'intérieur a procédé à une réfaction du marché de 100 k€,
- Haute des dons par rapport à 2022,

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE :

Arrivée du DAF en mai 2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation comptable.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, modifié par le règlement ANC n°2022-04 du 30 juin 2022, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Objet de l'association :

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans ses statuts :

La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme.

Elle inscrit son engagement dans la perspective d'un monde plus humain et plus juste et adapte constamment ses

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

actions nationales et internationales aux enjeux de l'époque.

La Cimade rassemble des femmes et des hommes d'horizons nationaux, religieux, politiques et philosophiques divers qui partagent ses buts et ses valeurs. Actrice de la société civile, elle collabore avec de nombreux organismes et partenaires de différentes origines, laïques et confessionnelles.

Nature et périmètre des activités :

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice sont les suivants :

- Défense juridique des personnes étrangères dans les centres de rétention administrative (CRA) du Mesnil Amelot, Bordeaux, Saint Jacques de la Lande, Toulouse Cornebarrieu, Hendaye, Guadeloupe, Guyane et à La Réunion;
- Animation de deux centres d'hébergement, l'un destiné aux personnes en demande d'asile (CADA) à Béziers, l'autre destiné aux personnes ayant obtenu l'asile (CPH) à Massy;
- Missions de sensibilisations auprès des publics (jeunes, centres sociaux, médiathèque, etc...) sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin;
- Missions d'accès au droit dans les permanences d'accès au droit et en milieu carcéral sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin;
- Action d'apprentissage du français et animation d'ateliers sociolinguistiques sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin;
- Accompagnement psychologique par le Centre Frantz Fanon de Montpellier des personnes en situation d'exil sur les départements du Gard et de l'Hérault;
- Accompagnement des publics vivant sur 5 bidonvilles de Montpellier;
- Action de solidarité internationale au Mali, Sénégal, Niger, Comores et Suriname

Moyens mis en oeuvre :

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines :
 - Les ressources humaines : dynamique de soutien et renforcement des fonctions support au siège et des équipes en région, politique de formation,
 - Mobilisation de ressources bénévoles, la Cimade compte 2 585 bénévoles actifs en 2023.
- Investissements :
 - Renouvellement du parc informatique et adaptation des outils de travail et moyens de communication,
 - Développement d'une solution applicative pour la gestion des dossiers et des données relatifs à l'accompagnement des publics dans les permanences juridiques : Projet SAAM.
 - Travail en cours pour la refonte de l'outil de ressources Internet CIMADOCs et la migration de la base de données donateurs.

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés à l'actif.

Les immobilisations incorporelles regroupent les logiciels informatiques, le dépôt de marque et les droits d'occupation.

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant le mode linéaire sur la durée suivante :

- Logiciels informatiques	de 1 à 5 ans
---------------------------	--------------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Immeubles Etanchéité/extérieur	5 à 60 ans
- Immeubles IGT/Agencements	5 à 30 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (réduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock se compose au 31/12/2023 de diverses publications Cimade, de calendriers 2024, de t-shirts et d'articles "publicitaires".

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage ;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la structure, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources aux bénéfices de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

PROVISION POUR DEPART :

L'accord d'entreprise prévoit l'attribution d'une indemnité en cas de licenciement, mise à la retraite, démission du salarié. Cette indemnité est fixée au 1/3 de mois par année de présence avec un plafond d'une année de salaire. L'intégralité des sommes exigibles à ce titre est inscrite au passif en provision pour risques et charges.

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	386 509	66 418
	Terrains			666 977	
	Constructions	Sur sol propre		1 177 594	7 028
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		4 270 510	46 840
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		28 405	6 316
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		290 107	194
		Matériel de bureau & mobilier informatique		390 571	71 668
		Emballages récupérables & divers			
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours			3 450	43 831
	Avances et acomptes		TOTAL	6 827 615	175 877
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			348 542	21 572
			TOTAL	348 542	21 572
			TOTAL GENERAL	7 562 665	263 867

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INVESTISSEMENTS CORPORELLES	Frais d'établissement & dévelop.				
	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles			452 926	
	Terrains			666 977	
	Constructions	Sur sol propre		1 184 622	
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons		4 317 350	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. divers		34 721	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		290 301	
		Mat. bureau, inform., mobilier		462 239	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			47 281	
	Avances et acomptes				
	TOTAL			7 003 491	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			370 114	
	TOTAL			370 114	
	TOTAL GENERAL			7 826 532	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMobilisations AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres Immobilisations incorporelles		243 862	77 337		321 199
	TOTAL	243 862	77 337		321 199
Terrains		535 343			535 343
Constructions	Sur sol propre	1 019 295	4 950		1 024 245
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	1 477 477	248 781		1 726 257
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	28 405	712		29 118
	Matériel de transport	236 644	-22 422		214 221
	Mat. bureau et informatiq., mob.	306 690	45 950		352 640
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	3 603 853	277 970		3 881 824
	TOTAL GENERAL	3 847 716	355 307		4 203 023

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Const.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé								
CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	1 235 520	51 320	6 450	1 280 391
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	43 099	13 443		56 542
	TOTAL	1 278 619	64 763	6 450	1 336 933
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières	4 500		4 500
	Sur stocks et en cours		8 904	108	8 796
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	37 358		4 945	32 413
	TOTAL	50 762		5 053	45 709
	TOTAL GÉNÉRAL	1 329 381	64 763	11 502	1 382 642
	Dont provisions pour pertes à terminalsoin				
	Dont dotations & reprises	- d'exploitation	64 763	6 558	
		- financières		4 945	
		- exceptionnelles			

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	74 597,00	5 242,00		79 839,00
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	74 597,00	5 242,00		79 839,00

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF	IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	286 767	40 192	246 575
		Prêts (1) (2)	83 347		83 347
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux	30 910	30 910	
		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	10 820	10 820	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 147	80 147	
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	2 557	2 557	
		Taxe sur la valeur ajoutée	40 223	40 223	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	1 416 025	1 416 025	
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	520 650	520 650	
		Charges constatées d'avance	38 909	38 909	
		TOTAUX	2 510 355	2 180 433	329 922
Kervois	(1) Montant des	- Créditaires de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice	20 417		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(3) Créditaires reçues par legs ou donations		6 059	6 059	

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		38 909
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	38 909

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		113
Autres créances		1 936 878
Disponibilités		11 499
	TOTAL	1 948 489

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Un problème technique au niveau de l'éditeur du logiciel empêche l'utilisateur de la colonne affectation.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	1 375 051,06				1 375 051,06
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	1 433 952,49				1 433 952,49
Report à nouveau	2 492 611,06		92 923,00	263 659,75	2 321 874,31
Excédent ou déficit de l'exercice	-170 736,75		170 736,75	429 305,05	-429 305,05
Subventions d'investissement	1 672 228,19			130 726,00	1 541 502,34
TOTAUX	6 803 106,05		263 659,75	823 690,80	6 243 075,15

ANNEXE COMPTABLE

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		
			Montant global	Dont remboursements	Transf.
FD Subventions DDCS - AFD SENSIBILISATION 2022-2024 AFD SOLI. INTER.	18 821,34	35 521,00	18 821,34		
FD Subventions CADA de Béziers	108 969,85	8 000,00	20 479,19		
FD Subventions CAFI	12 032,00		12 032,00		
FONDS DEDIES SUR DONS MANUELS AFFECTES	263 964,33		156 000,00		
AFD SOLIDARITE INTERNATIONALE		7 821,00			
TOTAL	403 787,52	51 342,00	207 332,53		

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

ANNEXE COMPTABLE

Engagements	Exercice N
Sur apports	
Sur subventions de fonctionnement	51 342,00
Sur dons manuels	
Sur legs et donations	
	TOTAL
	51 342,00

endrix.
OSCAR

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	575 922	75 949	311 895	188 078
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	6 060	6 060		
Fournisseurs & comptes rattachés	218 829	218 829		
Personnel & comptes rattachés	617 889	617 889		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	655 493	655 493		
Etat & Impôts sur les bénéfices	18 185	18 185		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	24 813	24 813		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	145 217	145 217		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	78 977	78 977		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	18 178	18 178		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	760 009	760 009		
TOTAUX	3 119 573	2 619 600	311 895	188 078
Renvois				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.				
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				
(3) Autres dettes reçues par legs ou donations	4 847	4 847		

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	760 009
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	760 009

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 598
Dettes fiscales et sociales	950 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	994 791

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SPECIFICITES ASSOCIATIVES

• **Information relatives à la rémunération des dirigeants** : Les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partie du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par la fondation.

• **Evaluation des contributions volontaires en nature** : Le bénévolat est valorisé et comptabilisé sur la base de 2 585 personnes s'étant engagées à intervenir chacune 4 heures par semaine. Le taux de valorisation est un smic horaire chargé retenu pour 16,01 €/heure. Le smic horaire chargé utilisé est une moyenne sur l'exercice.

Au 31 décembre 2023, le nombre de bénévoles actifs est de 2 585 personnes. La valorisation du bénévolat s'élève à 7 450 073 €.

• **Valeur mobilière de placement** : La valeur mobilière de placement inscrite en valeur brute à l'actif du bilan pour 2 179 654 €.

• Tableau de suivi des fonds dédiés

	AU 01/01/2023	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants Inscrits au 31/12/2023	AU 31/12/2023
Fonds dédiés sur subvention	139 823 €	51 342 €	51 333 €	139 832 €
Actions nationales conventionnées	139 823 €	43 521 €	51 333 €	132 011 € 0 €
Actions de solidarité Internationale	0 €	7 821 €	0 €	7 821 €
Fonds dédiés sur dons affectés	263 964 €	0 €	156 000 €	107 964 €
Actions nationales	0 €	0 €	0 €	0 €
Actions de solidarité internationale	263 964 €	0 €	156 000 €	107 964 €
Totaux	403 787 €	51 342 €	207 333 €	247 796 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Absence d'engagement hors bilan à la clôture des comptes de l'exercice 2023.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	AU 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	AU 31/12/2023
Subvention investissement (Béziers)	67 158			67 158
Subvention investissement Marseille	50 000			50 000
Subvention investissement Massy DDASS	754 091			754 091
Subvention invest. Massy ANAH	628 581			628 581
Subvention d'invest. Massy Tx 2019/20 ANAH	695 305			695 305
Subvention d'invest. Massy Tx 2019/20 FH	418 095			418 095
Amort. des subventions d'"investissement	-941 002		130 726	-1 071 728
	1 672 228		130 726	1 541 502

SUBVENTIONS :

Les mouvements d'exploitation inscrites au compte de résultat 2023 se détaillent, par financeur, comme suit :

	MONTANT
SUBVENTION PUBLIQUES ETAT	5 867 112
Ministère des solidarités et de la santé	375 873
AFD Agence Française de Développement	218 072
Ministère de l'Intérieur	2 675 337
Ministère de l'Education Nationale, Jeunesse et Sports	39 260
Ministère de la Justice	142 900
Ministère de la Culture	42 320
Autres ministères	40 000
Etablissements publics (ANCT - CGET)	0
Préfectures régionales et départementales DR et DDEETS	2 433 350
SUBVENTION PUBLIQUE ETAT	600 048
Conseils Régionaux	117 293
Conseils Départementaux	209 250
Mairies, CCAS et collectivités locales	282 505
AUTRES CONTRIBUTIONS FINANCIERES	1 116 599
Associations et fondations	555 831
Fondation du Protestantisme et Fonds de Dotation	531 987
Entraide œcuménique	18 781
ONU - Organismes internationaux	10 000

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER :

Étiquettes de lignes	Date d'obtention	Personnalité juridique du contributeur	Avantage et ressource			
			Nature	Caractère direct ou indirect	Mode de paiement	Montant ou valorisation
Allemagne	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	15 045,10
Argentine	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	600,00
Australie	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	30,00
Autriche	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	295,00
Belgique	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	4 225,00
Brésil	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	240,00
Canada	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	610,00
Colombie	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	50,00
Côte d'Ivoire	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	150,00
Danemark	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	160,00
Espagne	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	710,00
États-Unis	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	2 450,00
Finlande	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	120,00
Gibraltar	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	50,00
Guadeloupe	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	500,00
Guyane Française	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	450,00
Italie	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	1 622,00
Japon	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	460,00
Luxembourg	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	1 786,35
Madagascar	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	150,00
Maroc	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	720,00
Martinique	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	40,00
Mayotte	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	1 116,25
Mexique	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	1 000,00
Nouvelle-Calédonie	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	690,00
Pays-Bas	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	260,00
Polynésie Française	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	154,90
Portugal	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	208,00
République Tchèque	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	160,00
Réunion	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	1 317,50
Royaume-Uni	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	6 146,67
Saint-Pierre-et-Miqu	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	350,00
Suède	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	500,00
Suisse	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	16 486,75
Taiwan	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	20,00
Tunisie	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	234,67
Turquie	31/12/2023	Personne physique	DONS	Direct	VIREMENT	400,00

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

La Fondation du Protestantisme s'est portée garante : l'emprunt est une dette garantie par des sûretés réelles émises par la fondation.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	575 922	575 922
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	575 922	575 922

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

En 2023, le montant des honoraires facturés au comptes de résultat dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels est de 24 600 €TTC.

MONTANT DES HONORAIRE VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
HOCHE AUDIT	24 600	27 000
TOTAL	24 600	27 000

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

En 2023, l'effectif moyen s'élève à 129 personnes.